

1. Informations générales concernant le milieu d'internat

Nom de la direction : Direction des soins infirmiers

Service : Volet opérations continuum de médecine

Titre du programme :

Lieu(x) du stage (nom et adresse de l'installation) : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 4M1, Pavillon Deschamps, 2e étage, Aile F.

Local : F-2148

2. Information sur le (s) superviseur(s)

Nom du superviseur principal : Alexander Moreno, Ph. D.

Courriel du superviseur principal : alexander.moreno.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone du superviseur principal : (514) 413-8777, poste 23600

3. L'offre d'internat en neuropsychologie

NEUROPSYCHOLOGIE

Nombre de places d'internat en neuropsychologie : Une place en neuropsychologie clinique

Nombre d'heures d'internat proposées à (aux) l'étudiant(s)

- 1600 heures - totalité de l'internat
- 800 heures – demi internat
- 640 heures (majeure)

320 heures (mineure)

Autres (**précisez**) :

Début de l'internat

Septembre 2020

Mars 2021

Autres (**précisez**) :

Nombre de jours de présence obligatoire par semaine pour l'étudiant qui fait un stage dans votre milieu : 4

Journées (ou soirs) obligatoires ou priorités

Jours	Soirs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Courte description du milieu d'internat et de l'équipe

Rôle de l'interne en neuropsychologie clinique

Les unités de l'hôpital peuvent soumettre des demandes ponctuelles selon les besoins. Notons que les services d'évaluation et d'intervention neuropsychologique ne seront réalisés que dans un contexte où il y a un enjeu pour le congé du client/usager : retour à domicile compromis, durée moyenne de séjour qui s'allonge, etc.

5. Clientèle(s) auprès de laquelle (desquelles) l'étudiant interviendra

Le client / usager qui reçoit des services en neuropsychologie clinique doit :

- Avoir 16 ans ou plus au moment de la première rencontre en neuropsychologie. Ce n'est pas un service de neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent. Le service est conçu pour une clientèle adulte et gériatrique.
- Communiquer dans une des trois langues suivantes : français, anglais ou espagnol.
- Être suivi activement par un médecin à l'hôpital Notre-Dame à l'interne.
- Présenter une problématique neuropsychologique (p. ex., problèmes cognitifs ayant un impact sur la vie quotidienne, perte progressive de la mémoire, impact des troubles cognitifs sur la réintégration à la communauté, neurosexualité, entre autres).
- Être dans un état mental permettant l'évaluation / intervention neuropsychologique (p. ex., éveillé, avec une capacité à suivre des consignes simples et non sous l'influence d'alcool ou de drogues).
- Avoir été informé et consentir aux interventions neuropsychologiques.
- Avoir des enjeux pour le congé.

6. Problématiques rencontrées par cette (ces) clientèle (s)

Exemples de motifs de consultation en neuropsychologie clinique

Les interventions du neuropsychologue clinicien visent à statuer sur l'état cognitif, établir un profil de forces et de faiblesses, et émettre un diagnostic / pronostic neuropsychologique afin d'orienter des interventions supplémentaires (p. ex., ergothérapie, orthophonie, thérapie physique, sexologie, entre autres) pour faciliter la réadaptation de la personne et le retour aux rôles valorisés par l'individu.

Voici quelques exemples d'enjeux fréquemment travaillés en neuropsychologie clinique :

- Diagnostic différentiel entre un trouble neurocognitif et un trouble de l'humeur.
- Évaluation pré et post opératoire pour les tumeurs cérébrales et la chirurgie de l'épilepsie.
- Évaluation avant le début de l'électroconvulsivothérapie (ECT) et évaluation de suivi des personnes ayant reçu de l'ECT afin de comprendre les effets cognitifs associés.
- Contribution au processus diagnostic, pour déterminer les séquelles d'une atteinte cérébrale connue (p. ex., AVC, sclérose en plaques, tumeur cérébrale, épilepsie, traumatisme craniocérébral).
- Documenter les problèmes neurocognitifs associés aux troubles neurodéveloppementaux qui posent un défi diagnostique à l'âge adulte (p. ex., déficience intellectuelle, trouble du spectre autistique, troubles d'apprentissage).
- Compréhension des effets cognitifs associés aux maladies neurodégénératives (p. ex., maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques, maladie de Parkinson).
- Déterminer les effets cognitifs de l'exposition aux substances neurotoxiques (p. ex., monoxyde de carbone, amiante).
- Documenter les effets cognitifs des troubles mentaux (p. ex., schizophrénie, dépression, trouble du stress post-traumatique).
- Mieux comprendre les changements cognitifs et/ou comportementaux qui peuvent représenter des obstacles à l'adaptation du client / usager à sa nouvelle réalité.
- Réduire les fonctions cognitives atteintes et/ou aider les patients à développer des moyens de contourner leurs déficits cognitifs pour en limiter l'impact sur leur fonctionnement quotidien.
- Éliminer graduellement les comportements dysfonctionnels qui sont apparus à la suite d'une atteinte cérébrale.
- Suivi psychologique dans le but de diminuer la détresse associée aux changements et favoriser l'adaptation au quotidien.
- Chez les adultes et les personnes âgées, le neuropsychologue clinicien peut également être sollicité pour émettre une opinion clinique dans son champ d'expertise sur l'aptitude à gérer ses biens, à s'occuper de sa personne et à consentir à un soin, sur le niveau d'autonomie pour le maintien à domicile ou sur les capacités nécessaires pour occuper un emploi ou compléter un programme d'études (AQNP, 2018).

7. Activités cliniques effectuées par l'étudiant pendant son internat

- Évaluation neuropsychologique selon les besoins identifiés.
- Diagnostic différentiel et comorbidités.
- Dépistage des troubles mentaux.
- Élaboration et application de plans d'intervention.
- Observation et analyse du comportement avec une approche cognitivo comportementale.
- Participation à des réunions cliniques et / ou administratives.
- Rédaction de rapport / tenue de dossier selon les règles de la profession et le code de déontologie de l'ordre des psychologues du Québec.
- Interventions neuropsychologiques.
- Participation à la formation de l'équipe de soins en lien avec les problématiques observés.
- Présentations cliniques et de recherche.
- Lectures dirigées.
- Participation aux projets dans le but d'améliorer les services.
- Participation aux projets de recherche (par exemple, vieillissement, soins palliatifs et réadaptation cognitive).
- Supervision des stagiaires de premier cycle (par exemple, stage d'initiation à la psychologie pour les finissants du baccalauréat en psychologie).

8. Modalités d'encadrement de l'étudiant

- Supervision individuelle.
- Supervision de groupe via la présentation de cas cliniques.
- Lectures dirigées.
- Exposé ou présentation.
- Participation aux formations / conférences / ateliers offerts aux étudiants, etc.

9. Autres particularités ou renseignements pertinents

L'interne doit maîtriser les bases de l'évaluation neuropsychologique, ainsi que les bases de la rédaction de rapports de manière à être autonome. Cet internat ne vise pas l'apprentissage des concepts de base (par exemple, administration et cotation d'instruments).

L'interne doit montrer un intérêt clinique en recherche et intervention, ainsi qu'une aisance pour le travail avec des populations vulnérables (par exemple, itinérance, population LGBT, fin de vie).

Équipe enseignement-stages

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Mise à jour : 15 juillet 2019

Voici quelques exemples de clients / usagers qui pourraient être orientés vers d'autres services plus appropriés (exclusion de motifs de consultation en neuropsychologie clinique) :

- Idées suicidaires (client / usager à risque de façon imminente) : contactez le service de psychiatrie ou l'urgence.
- Comportements agressifs/violents.
- Client /usager traité actuellement par un autre neuropsychologue clinicien.
- Client /usager ayant besoin d'une expertise neuropsychologique (p. ex., évaluation pour la cour et pour les assurances).
- Les services d'évaluation et d'intervention neuropsychologique ne sont pas offerts aux clients / usagers de l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI).

VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE FORMULAIRE D'OFFRE D'INTERNAT PAR COURRIEL :

RESPONSABLE DE STAGE	COORDONNÉES
Christine Brassard APPR	514 413-8905, poste 21551 christine.brassard.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca
Karina Pourreaux APPR	514 413-8905, poste 21580 karina.pourreaux.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute question d'ordre général, veuillez nous contacter à l'adresse courriel suivante :
stages.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca